

### École et Etablissement

**École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT) de l'Institut national polytechnique de Toulouse (INP)**

Établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ENSAT

Académie : Toulouse

Site de l'École : Toulouse (Castanet-Tolosan)

### Données certifiées

*Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'École mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>*

### Suivi des accréditations précédentes

*Avis n°2016/12-01*

### Objet de la demande d'accréditation

**Dossier PE** : Renouvellement de l'accréditation pour les quatre formations sans spécialité suivantes :

- Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en convention avec CFA MidiSup en formation initiale sous statut d'apprenti ;
- Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en formation continue.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut national polytechnique de Toulouse,
- Vu le rapport établi par Nathalie CAYOT (Membre de la CTI - Collège académique - rapporteuse principale), Marie-Madeleine LE MARC (Membre de la CTI - Collège socioéconomique – co-rapporteuse), Philippe LEPOIVRE (expert international auprès de la CTI) et Méлина MAUBERT (experte élève-ingénieure auprès de la CTI),
- et présenté en Commission le 14 janvier 2020,

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :**

### Présentation générale de l'INP Toulouse

#### **Description générale de l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse**

L'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (INP-ENSAT) fait partie de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (Toulouse INP ou INPT). Son directeur est proposé par le conseil d'école et nommé conjointement par le MESRI et par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

## Les formations proposées par l'INP-ENSAT

L'école propose notamment une formation d'ingénieurs en 3 ans, recrutant principalement sur les concours CPGE ; un cycle préparatoire interne est également proposé dans le cadre du réseau des INP (Groupe INP).

Cinq formations de masters sont proposées à l'INP-ENSAT dans le cadre de la dernière campagne d'accréditation en partenariat avec d'autres établissements de l'Université de Toulouse.

L'INP-ENSAT participe activement à un Mastère spécialisé®.

L'offre de formation de l'INP-ENSAT rassemble un effectif global qui se stabilise annuellement autour de 600 étudiants pour les cycles ingénieurs (FISE et FISA) et masters.

En outre, le Diplôme National d'Œnologue (DNO) regroupe entre 70 et 80 inscrits sur 2 ans de formation (FISE, FISA, formation continue et contrat de professionnalisation).

On compte, pour l'ensemble de ces formations, une centaine d'étudiants inscrits en échange chaque année, répartis de manière égale entre étudiants français et étudiants internationaux.

### Formation initiale (hors diplôme d'ingénieur) : DNO, masters et mastère spécialisé

Toulouse INP, en co-accréditation avec des universités et écoles toulousaines, propose des formations de master2. Les masters de l'INP-ENSAT couvrent les domaines de l'agronomie, de l'agroalimentaire et de l'environnement :

- Mention Biodiversité, écologie et évolution : (établissements co-accrédités : Toulouse INP, UT1, UT2, UT3) Master « Ecosystèmes et Anthropisation » (EA) ;
- Mention Biologie végétale : (établissements co-accrédités : Toulouse INP, UT3), Master « Adaptations, Développement, Amélioration des plantes, en association avec des Microorganismes » (ADAM) ;
- Mention Sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement: (établissements co-accrédités : Toulouse INP, ENSFEA), Master international (MoST) « AgroFood Chain » ;
- Mention Biotechnologies : (établissements co-accrédités : Toulouse INP, UT1, UT3), Master « Bio-Ingénierie : santé, aliments » (BING) ;
- Mention Géomatique : (établissements co-accrédités : Toulouse INP, UT2), Master « Sciences Géomatiques en environneMent et Aménagement » (SIGMA).

Le Mastère spécialisé® «Eco-Ingénierie» est une formation co-accréditée par l'ensemble des 6 écoles de Toulouse INP pour concevoir et piloter des projets dans l'interdisciplinarité et dans le cadre du développement durable.

Le Diplôme National d'Œnologue est une formation co-accréditée entre Toulouse INP et l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3). Cette formation en 2 ans, dont l'INP-ENSAT assure la gestion, est accessible après une L3 et peut être suivie pour partie en parallèle de la formation d'ingénieur de l'INP-ENSAT.

### Formations d'ingénieur: FISE, FISA, VAE, FC et DPE

L'INP-ENSAT délivre un diplôme d'ingénieur, sans spécialité, accessible sous le statut d'étudiant ou sous le statut d'apprenti. Cette formation est également ouverte à la VAE et la formation continue. L'INP-ENSAT est autorisée à organiser le D.P.E. en Agriculture.

L'ingénieur diplômé de l'ENSAT est un ingénieur agronome qui gère et améliore des activités liées à la production de la matière vivante végétale et animale, la transformation de cette matière à des fins alimentaires et non-alimentaires, en prenant en compte l'impact général de ces activités sur l'environnement et la société. Il s'insère professionnellement dans les

entreprises et organismes travaillant autour de l'agriculture, dans l'agro-industrie et dans l'environnement.

### ***Evolution de l'institution***

Depuis 2017, l'Ecole a engagé une profonde réflexion sur la démarche compétences, incluse dans un projet de révision de la maquette pédagogique baptisé ENVOL qui a mobilisé les énergies de tous et dicté le calendrier de suivi des recommandations.

La nouvelle maquette est entrée en vigueur à la rentrée 2019 pour le cursus de 1A FISE, et sera déployée dans les années à suivre pour les cursus de 2A et 3A.

A la suite de cette réforme, la fiche RNCP devra être mise à jour dès que possible.

Un observatoire des métiers a été créé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Les personnes impliquées dans cet observatoire ont beaucoup d'autres missions.

Ce projet est ambitieux. Il vise à centraliser le traitement des données relatives à l'insertion (y compris au niveau des réseaux sociaux), l'évolution de la cartographie des métiers et à créer un volet communication à destination des étudiants et des enseignants. La liste des chantiers à couvrir est importante et nécessite une hiérarchisation des tâches.

On pourrait en outre penser à intégrer des outils de veille concernant la prospective des métiers, intégrer la participation de fédérations professionnelles quand c'est approprié.

Depuis le dernier audit très révent, l'école s'est principalement saisie d'une question centrale – celle des compétences – parmi les recommandations de la CTI. Un certain nombre de recommandations sont liés à l'avancement du projet Envol. Les recommandations sont à poursuivre mais les travaux sont bien engagés.

### ***Analyse synthétique globale***

L'école, positionnée au sein de l'écosystème AgroBiopole, dispose de locaux confortables et aménagés en cohérence avec le projet pédagogique. La direction de l'école est à l'écoute de ses équipes, qui sont engagées et soudées. De nombreux chantiers sont entamés, ce qui montre le dynamisme de l'école mais pourrait conduire à un échéancier trop serré pour les équipes engagées dans ces projets. Notamment, le projet ENVOL centré sur l'approche Compétences est excellent et il serait dommage qu'il entraîne des effets négatifs si la finalisation paraît trop lointaine aux équipes pédagogiques.

Pour son système de management de la qualité, l'école intègre de façon originale les référentiels qualité ISO 9001 et 14001. Le fonctionnement du SMQ est fluide. Les recommandations de la CTI sont prises en compte. Les démarches qualité et environnementale permettent l'implication des élèves à travers des projets de 3ème année.

La stratégie à l'international doit être clarifiée, ainsi que la question de la politique de doubles diplômes de l'école au regard de l'approche Compétences.

Les méthodes pédagogiques, le souci du confort des étudiants et la vie associative sont autant d'atouts pour l'école. Certains aspects formels de la mise en œuvre de la formation mériteraient d'être améliorés : la validation des semestres, le supplément au diplôme aujourd'hui incomplet, la distinction entre césure et interruption de cursus. La période obligatoire de mobilité à l'international est limitée à 12 semaines. Un point d'attention doit être porté à la charge de travail des étudiants dans le cadre du cursus rénové.

La stratégie de recrutement et l'organisation des concours sont maîtrisées. Il faut veiller à ce que l'observatoire des emplois qui a été créé priorise ces actions, élargisse le regard au-delà de l'auto-analyse des diplômés de l'ENSAT. Il faut raisonner les ambitions de cet observatoire par rapport aux moyens qui y sont consacrés.

## Pour l'école

### Axes forts :

- Approche compétences mise en place par le projet ENVOL, bien partagée entre les parties prenantes ;
- La démarche qualité au travers de l'intégration des 2 normes ISO (9001 et 14001) ;
- Bâtiments modernes, aménagés en cohérence avec le projet pédagogique ;
- Equipe très engagée et soudée ;
- Relations avec les entreprises.

### Axes d'amélioration :

- Analyse prospective des métiers dans l'attente de la mise en place de l'observatoire des métiers ;
- Mobilité internationale entrante et sortante ;
- Priorisation des chantiers en cours.

### Risques :

- Manque de partage des évolutions des écoles du secteur agronomique sous tutelle du Ministère de l'Agriculture.

### En conséquence,

#### Avis / Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s) :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en convention avec CFA MidiSup	Formation initiale sous statut d'apprenti	2020	2024-2025	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse	Formation continue	2020	2024-2025	maximale

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Prioriser les actions de l'observatoire des métiers ;
- Mettre le règlement des études en conformité avec R&O, notamment pour la validation des semestres et la pratique de la césure ;
- Personnaliser le supplément au diplôme (stages – projets – engagement étudiant) ;
- Augmenter la période d'expérience à l'international des apprenants FISE et FISA.

L'école établira **un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du projet ENVOL (syllabus notamment) en incluant le cadrage, la partie passage à l'étranger et la césure, et l'évaluation de la charge de travail des étudiants qui en résulte.**

Ce document est à transmettre le 15 février 2022, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué au diplôme suivant / aux diplômes suivants :

Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse, Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en convention avec CFA MidiSup, Formation initiale sous statut d'apprenti	2020	2024-2025
Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse de l'Institut National Polytechnique de Toulouse, formation continue	2020	2024-2025

Délibéré en séance plénière à Paris, le 14 janvier 2020.

Approuvé en séance plénière à Talence, le 12 février 2020.



Président de la séance,  
Jean-Marc THERET